

850 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ANNONCÉES MAIS UNE RÉALITÉ BIEN PLUS SOMBRE !

Les responsables politiques et administratifs, depuis l'annonce du projet de finances 2023, se sont félicités du « peu » de suppressions d'emplois pour notre administration.

Or, à l'examen des documents du CTR concernant la répartition et la déclinaison de ces 850 nouvelles suppressions d'emplois, nous constatons que la réalité est tout autre.

Entre gains de productivité, redéploiements, et transferts d'emplois c'est bien la poursuite de la réduction de la dépense publique qui est à l'œuvre.

La DG ose tout...

La Direction Générale n'a qu'un seul objectif : gagner toujours et encore plus des « gains de productivité » entendez-par là faire des réformes pour supprimer des emplois

Et pour 2023, ce seront donc 2000 ETP qui seront concernés.

GAINS DE PRODUCTIVITÉ	EMPLOIS SUPPRIMÉS
Achèvement de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et suppression de la contribution à l'audiovisuel public	environ - 1 500 ETP
Recours à l'intelligence artificielle dans le contrôle fiscal	- 100 ETP
Autres gains diffus : fin du NRP, zéro cash, API management, GMBI, E-enregistrement, Foncier innovant...	- 400 ETP

Les redéploiements : moins de 900 emplois

La DG considère que certaines missions sont prioritaires et doivent être renforcées. Au lieu de créer des emplois elle prélève des emplois dans les directions locales pourtant déjà exsangues.

Les axes prioritaires définis par la DGFIP :

- accélérer la transformation numérique;
- renforcer certains métiers : la lutte contre la fraude, l'accompagnement fiscal des entreprises, le recouvrement des amendes, la publicité foncière;
- soutenir des directions dans l'exercice de certaines missions fragiles : comme le suivi des entreprises en difficultés, la fiscalité directe locale, les dépôts de fonds trésor, les domaines, l'audit et le contrôle de gestion : **300 redéploiements.**

Ainsi les redéploiements sont essentiellement tournés vers la Centrale, les services à compétences nationales, et les directions nationales spécialisées, les DISI et DIRCOFI à hauteur de **276 emplois.**

Les services relocalisés sont financés par des redéploiements entre directions pour un total de **618 emplois** avec la création de 17 services supplémentaires, mais ces redéploiements seront fait progressivement au fur et à mesure des nouveaux services localisés.

Répartition des suppressions d'emplois par catégorie

La catégorie C est une nouvelle fois la plus ciblée par les suppressions d'emplois. Elle absorbe à elle seule **70 %** de ces suppressions.

S'ensuit la catégorie B avec **24,5 %** puis les IDIV HC **10,6 %** et IDIV CN **9 %**.

Cela engendra sans aucun doute une nouvelle hausse de recrutements de contractuels sur les catégories les plus touchées.

EMPLOIS													
AGFiP	AFIP	AFIPA	IP	Idiv HC	Idiv CN	IdexHC	Idex CN	A	B	C	PLF 2023	Dont transferts et redéploiements	
0	-3	48	92	-145	-134	0	1	68	-334	-955	-1362	200	

Pour Solidaires Finances Publiques, cette nouvelle vague de suppressions d'emplois va aggraver la dégradation des conditions de travail des personnels et nuire encore une fois à un service public de qualité. Elle renforce la précarisation des emplois et engendre une mise en concurrence malsaine entre emplois publics statutaire et emplois contractualisés.

IL EST URGENT DE CHANGER DE CAP !